

SEANCE DU 10 AVRIL 2018

L'an deux mil dix-huit, le dix avril à 20 heures, les Membres du Conseil municipal légalement convoqués, se sont réunis en la maison commune sous la présidence de Mme M-France BEAUDOUIN, Maire.

Le Conseil a choisi comme secrétaire : Mme HAMOUIS Fabienne

Le compte-rendu de la précédente séance est lu et approuvé.

Mme le Maire donne la présidence à Mr PETIT Yves, Doyen.

REGIE DE TRANSPORTS – COMPTE ADMINISTRATIF 2017

Sous la présidence de Mr PETIT Yves, Doyen, le Compte Administratif 2017 de la Régie de Transports est présenté. Après l'avoir étudié et en avoir délibéré, les Membres du conseil adoptent à l'unanimité des votes le compte administratif 2017 comme suit :

section d'exploitation : solde créditeur 9 271.70 €
section d'investissement : solde créditeur 22 693.04 €

REGIE DE TRANSPORTS - AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2017

Affectation du résultat d'exploitation : Excédent de fonctionnement capitalisé (art 1068): 0 €
Report à nouveau d'exploitation : 9 271.70 €

Mme le Maire reprend la présidence de séance

REGIE TRANSPORTS - COMPTE DE GESTION 2017

Le compte de gestion de Mr le Receveur n'appelant ni observation ni réserve, il est adopté à l'unanimité des votes.

REGIE DE TRANSPORTS – BUDGET PRIMITIF 2018

Mme Beaudouin propose le budget primitif 2018 de la Régie de Transports ; après délibération il est adopté à l'unanimité des votes tel que proposé ;

il est équilibré en dépenses et recettes comme suit :

section d'exploitation : 19 315 € section d'investissement : 25 511 €

COMMUNE – BUDGET PRIMITIF 2018

Mme le Maire présente au Conseil le projet de Budget primitif 2018 préparé par la commission des finances. Après l'avoir étudié et en avoir délibéré, les Membres du Conseil adoptent à l'unanimité des votes le budget primitif 2018 tel que proposé par Mme le Maire.

Il est équilibré en dépenses et recettes comme suit :

Section de fonctionnement : 815 725 €
Section d'investissement : 439 893 €

INDICES DE CAVITES SOUTERRAINES – LEVEE PARTIELLE DE L'INDICE 002 (Mr Djouadi)

Mme le Maire rappelle aux Conseillers que l'indice n° 002 a été recensé par le CETE en 2009.

- Considérant les éléments fournis par Mr Quiniou Arnaud, chargé de mission mouvements de terrain à la DDTM dans son mail du 23 mars 2018 et de sa proposition de réduction de la zone à risque en arrière des sondages générés autour de cet indice ;

Après en avoir délibéré, les Membres du Conseil sur proposition de Mme le Maire décident à l'unanimité des votes :
- de lever partiellement l'indice.

Il conviendra néanmoins d'éviter au maximum toute infiltration d'eau à proximité de cet indice 002.

QUESTIONS DIVERSES

Mme le Maire informe que suite à la réunion à la Communauté de Communes de Plateaux de Caux avec les bassins versants, les délégués des bassins versants à la Communauté de Communes seront Mme Beaudouin Marie-France, Maire et Mr Petit Yves, Adjoint.

Mr Petit propose qu'un deuxième panneau de sens interdit sera mis en place à la rue du stade, suite à la remarque de plusieurs habitants indiquant que des voitures prenaient le chemin à sens inverse.

Mr Renoult indique que le camion de la collecte des déchets ménagers a des difficultés à circuler dans l'Avenue du Comte de Germiny à cause des branches d'arbres tout le long du chemin.

Mme le Maire informe qu'une réunion de la commission travaux aura lieu le samedi 21 avril à 9h30.

Mme le Maire demande au Conseil Municipal, des volontaires pour choisir les compositions florales pour la fête de la Pentecôte.

Plus aucune question n'étant posée la séance est levée à 22h40.